



# ALLEMAND

## Écrit

### Version

#### Toutes séries

Le nombre de candidats inscrits en 2006 à l'épreuve de version allemande a diminué par rapport à l'année passée, ce qui ne peut pas manquer de susciter une certaine inquiétude : 436 candidats étaient inscrits cette année (et 423 ont effectivement composé) contre 468 (et 457) en 2005. La moyenne reste proche de celle de l'année passée puisqu'elle s'élève à 8,26 (contre 8,65) pour l'ensemble des séries : 9,29 pour la série Langues vivantes, 8,09 pour la série Lettres et arts et 7,39 pour la série Sciences humaines. Comme les années précédentes, les correcteurs ont usé de toute l'échelle de notation ou presque, attribuant des notes comprises entre 0,5 et 18,5. Quant au barème adopté, il avait été évoqué en détail dans le rapport de l'année 2003, si bien que nous nous permettons d'en rappeler seulement le principe : les fautes sont pénalisées en fonction de leur degré de gravité, évalué selon l'échelle suivante :

- premier niveau : petites fautes de ponctuation, petites fautes d'orthographe (accents, majuscules)...
- deuxième niveau : fautes de ponctuation plus graves, inexactitudes, maladroites, petits calques...
- troisième niveau : faux sens, calques caractérisés, impropriétés...
- quatrième niveau : contresens, barbarismes, fautes de conjugaison...
- cinquième niveau : graves contresens, non-sens, fautes de syntaxe...

Le passage à traduire cette année était issu d'un texte de prose contemporaine, le roman *Austerlitz* (2001) de W. G. Sebald. Dans l'extrait choisi, le narrateur relate une conversation à Londres au cours de laquelle le personnage éponyme lui confie sa fascination pour les gares, puis il esquisse l'évolution de ses relations avec Austerlitz depuis son propre retour en Allemagne jusqu'à leurs retrouvailles fortuites, quelque vingt années plus tard. Le texte, d'une écriture à la fois sobre et dense, présentait l'autonomie et la cohérence requises pour être soumis aux candidats. Il nous paraissait en outre susceptible de les départager en les confrontant à plusieurs difficultés « classiques » de la traduction allemand-français qui permettaient d'évaluer leur maîtrise des deux langues.

Le texte de W. G. Sebald se caractérise en effet par de longues périodes aux nombreuses constructions hypotaxiques qui offraient aux candidats la possibilité de montrer qu'ils comprenaient et savaient rendre dans une langue maîtrisée certaines structures caractéristiques de la langue allemande. Germanistes comme non-germanistes bien entraînés à cette épreuve n'auront pas été étonnés, par exemple, de rencontrer l'association d'un verbe de perception et de la conjonction *wie* (*Ich sehe Austerlitz noch, wie er... diese Bemerkung... gemacht hat*), et ils auront songé à ne pas calquer cette construction mais à traduire de façon idiomatique par « Je vois encore Austerlitz faire / faisant cette remarque... ». Ils auront appris aussi, durant leur préparation, à reconnaître les structures participiales et à les traduire de manière adéquate tantôt par un participe (*durch das Wiederaufnehmen meiner lange vernachlässigten Schreibarbeiten* : « par la reprise », ou mieux, « en reprenant mes travaux d'écriture longtemps délaissés / négligés »), tantôt par une proposition relative (*seine später einmal von ihm so genannte Bahnhofsmarie* : « ce qu'il lui arriva par la suite d'appeler sa manie des gares » ; *in der mir nach einer neunjährigen Abwesenheit fremd gewordenen Heimat* : « dans ce pays natal qui m'était devenu étranger après neuf ans d'absence / que neuf ans d'absence m'avaient rendu étranger »). De la même façon, la structure concessive *Was immer der Grund für sein Schweigen gewesen sein mag* fait partie des difficultés qui n'étaient pas destinées à surprendre les candidats. Reconnaissable à l'association du verbe de modalisation *mag* et de la particule *immer* mais aussi à son avant-première position dans l'énoncé, elle exigeait pour sa traduction d'orthographier correctement la conjonction concessive et de maîtriser le subjonctif en français. Ces conditions étant remplies, les

candidats avaient certaine latitude quant au temps employé puisque les correcteurs ont accepté « Quelle qu'ait pu être... / Quelle que puisse avoir été... / Quelle que puisse être... / Quelle que pût être... / Quelle qu'ait été... / Quelle que fût... / Quelle que soit la raison de son silence ». Enfin, le passage *...so mag das daran gelegen haben, daß...*, dans lequel la conjonction *dass* est corrélée au pronom *daran*, correspond à une construction usuelle, et il ne nous semblait donc pas non plus constituer un piège. Mais le nombre important de fautes commises sur les structures citées – et aussi, dans une moindre mesure, sur les autres structures complexes que recelait le texte (groupes conjonctionnels introduits par *bis*, *soviel*, *weil*, *als*, *wenn*, *dass*, *so dass...*, groupes relatifs, groupes infinitifs) – nous incite à rappeler quelques points essentiels. D'une part, il convient de s'entraîner très régulièrement à l'épreuve de version et ce faisant de se confronter aux mécanismes de la langue allemande. D'autre part, durant l'épreuve elle-même, il est indispensable de prendre le temps de lire plusieurs fois le texte avec attention afin de se l'approprier, et ce notamment en analysant ses structures : seul ce travail préparatoire permet d'éviter les contresens et les erreurs de syntaxe, autant de fautes lourdement sanctionnées. Enfin, l'exercice tel qu'il est conçu, c'est-à-dire celui d'une traduction fidèle au texte original, exige de respecter la syntaxe de la langue de départ (notamment la hiérarchie des propositions et leurs articulations logiques) autant que faire se peut, c'est-à-dire dans la mesure où la syntaxe de la langue d'arrivée le permet. Et il est nécessaire, pour contrôler cette fidélité au texte original, mais aussi pour s'assurer de la correction syntaxique, de la cohérence et de la qualité stylistique de sa traduction, de relire celle-ci plusieurs fois à la fin de l'épreuve.

Autre difficulté « classique » de la version allemande, la traduction du discours indirect a pourtant constitué un écueil pour bien des candidats. Certains, dans la première phrase, ont rattaché les compléments temporels (*Schon zu Beginn seines Studiums... und später während seiner ersten Pariser Zeit*) au verbe introducteur *sagte*, ce qui était un grave contresens puisque ces compléments se rapportent au procès décrit par la forme verbale *habe aufgesucht*. Par ailleurs, il convenait de traduire cette forme de subjonctif I par un indicatif plus-que-parfait marquant l'antériorité par rapport au verbe introducteur français (« Dès le début de ses études, disait / dit Austerlitz, et par la suite pendant la première période où il avait vécu à Paris, il s'était rendu... »). Rappelons que la langue française ne possède pas de mode spécifique pour marquer le discours indirect tel le subjonctif I en allemand, et qu'à la différence de la langue allemande elle exige une concordance des temps avec le verbe introducteur. La présence d'une forme au subjonctif I passé dans la première phrase aurait pu au reste servir d'indice pour la traduction de la phrase suivante, car celle-ci comporte également une forme de subjonctif I passé, l'auxiliaire *sei* étant associé au participe II *geraten* : nombreux sont les candidats qui n'ont pas su rapprocher les deux termes. Une fois la forme identifiée, il fallait rendre l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation du discours et donc – si l'on pensait à traduire *nicht selten*, placé en première position, par la mise en relief « il n'était pas rare que » – employer un subjonctif passé : « Il n'était pas rare... qu'il ait sombré / ait été pris / ait été entraîné... ».

On le voit, la maîtrise des modes et des temps, aussi bien en allemand qu'en français, constitue un autre aspect important que permettait d'évaluer ce texte. Il s'agit tout d'abord de savoir identifier les formes présentes dans le texte allemand. Ainsi est-il nécessaire de pouvoir reconnaître, tout comme les formes de subjonctif I déjà évoquées, une forme de subjonctif II comme *wäre... gewesen* (*Freilich wäre es nun an mir gewesen...*), qui exprime ici un fait irréalisé et devait donc être traduite par une forme de conditionnel passé : « aurait été » ou « eût été ». Quant à l'identification des temps, on s'accordera à considérer comme une grave lacune le fait d'ignorer, par exemple, qu'une forme verbale aussi courante que *ich weiß* est au présent. D'autres fautes ressortissent peut-être moins à des lacunes qu'à un manque de rigueur, comme ces confusions fréquemment relevées entre formes de parfait et de plus-que-parfait : les verbes *gemacht hat* et *habe geschrieben* ont assez souvent été traduits par des formes au plus-que-parfait, tandis qu'inversement la forme *war geblieben* a souvent été traduite par un passé composé. Faut-il rappeler que de telles erreurs non seulement trahissent le texte original mais nuisent à la cohérence de la traduction ? Pour les mêmes raisons, il convient de respecter l'alternance entre formes de prétérit et de parfait, qui de manière générale correspondent à deux perspectives différentes. C'est bien ce qu'illustre, dans le texte, la phrase *Soviel ich weiß, habe ich von München aus noch ein paarmal an Austerlitz geschrieben, eine Antwort auf diese Briefe jedoch nie erhalten, entweder, so dachte ich damals, weil Austerlitz irgendwo unterwegs war, oder, so denke ich heute, weil er es vermied, nach Deutschland zu schreiben* : le parfait (et il fallait voir tout d'abord que l'auxiliaire *habe* était en facteur commun aux participes *geschrieben* et *erhalten*) est employé ici pour marquer le discours et s'associe au présent pour traduire le regard que porte le narrateur sur le passé au moment de l'énonciation, alors que le prétérit est le

temps du récit et permet au narrateur de se replacer au moment des événements relatés. On rendra ce changement de perspective à l'intérieur de la phrase par l'alternance entre passé composé et imparfait (« Pour autant que je sache, j'ai écrit encore quelques fois à Austerlitz depuis Munich mais n'ai jamais reçu / sans jamais pourtant recevoir de réponse à ces lettres, soit, comme je le pensais à l'époque, parce qu'Austerlitz était quelque part par monts et par vaux, soit, comme je le pense aujourd'hui, parce qu'il évitait d'écrire à destination de l'Allemagne »). Bien entendu, pour traduire le prétérit, il convient de choisir en français entre le passé simple et l'imparfait, autre difficulté propre à la version allemande. Si l'on pouvait hésiter dans la première phrase du texte et traduire *sagte* par un imparfait ou un passé simple, en considérant que la confidence d'Austerlitz était ou non prise en cours, par la suite la conversation est indubitablement présentée comme en train de se dérouler, et il était donc impératif, dans la deuxième phrase, de rendre *sagte* par une forme d'imparfait (« comme / à ce qu'il disait », à moins d'employer une tournure nominale du type « selon ses termes »). À l'inverse, il fallait employer le passé simple dans la traduction du groupe conjonctionnel *als ich mich kaum ein Jahr später entschloß* (« lorsqu'à peine un an plus tard, je (me) décidai... »), car une forme d'imparfait induisait une répétition du procès décrit. Le passé simple était requis également pour traduire la forme *erlaubte* dans le groupe *die einzige Andeutung seines Seelenlebens..., die er sich mir gegenüber erlaubte* : c'est ici la présence du terme *einzig* qui oblige à employer le passé simple, ou plus exactement, en toute rigueur, la présence dans l'antécédent d'un adjectif impliquant une idée superlative invite à employer le subjonctif dans la relative (« la seule allusion à sa vie intérieure qu'il se permit de me livrer / dont il s'ouvrit à moi »). Quelques candidats ont songé à cette subtilité de la langue française, ce qui leur a valu un bonus. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble des copies corrigées, peu étaient exemptes de fautes commises sur les temps et les modes, alors que, soulignons-le, il est indispensable de maîtriser les formes verbales et leur emploi en français. Trop nombreux sont les candidats qui, par exemple, n'ont pas su utiliser la forme correcte après la conjonction « jusqu'à ce que » dans la traduction de *bis ich Ende 1975 nach Deutschland zurücking* : on attendait bien entendu un subjonctif, et dans ce cas où le subjonctif est employé à la première personne, la forme de subjonctif imparfait (« que je retournasse / revinsse ») était certes admise mais, rarement employée, elle paraissait trop soutenue en regard du style du texte allemand, si bien que la forme de présent (« jusqu'à ce que je retourne / revienne en Allemagne à la fin de l'année 1975 ») était non seulement acceptée mais bienvenue.

La traduction de termes composés fait partie également de ces difficultés fréquemment rencontrées dans l'exercice de la version allemande. En ce domaine, il convient essentiellement de connaître les règles de composition : le déterminant précède le déterminé, et les deux composantes sont parfois reliées par un élément de jonction, ainsi le -s- dans le groupe *Glücks- und Unglücksorte*, dont l'identification aurait dû permettre à bon nombre de candidats de comprendre que le déterminé était *Orte* et non *Sorte*. Pour le reste, il nous semble que des termes comme *Bahnhofsmanie* ou *Seelenleben* ne présentent pas de difficulté particulière sur le plan lexical. Le terme *Dampflokomotiven* a, il est vrai, posé problème à un certain nombre de candidats, mais les correcteurs n'ont pas sanctionné trop sévèrement les erreurs commises sur la traduction de *Dampf*. *A fortiori*, comme il nous semble excusable de ne pas connaître la signification du terme *Ruß* au niveau de ce concours, les correcteurs ont été très indulgents quant à la traduction de l'adjectif composé *rußschwarz*, du moment que celle-ci respectait les principes de composition de la langue allemande et qu'elle était cohérente avec le reste du texte. Ce dernier critère vaut du reste pour l'ensemble des difficultés lexicales que présentait l'extrait. Car si l'on peut tout à fait comprendre, par exemple, qu'un candidat ne connaisse pas l'expression *im Handumdrehen* – même si le français possède une expression équivalente avec « en un tour de main / en un tournemain » –, l'on attendait à tout le moins une traduction qui ne rende pas incompréhensible le reste de la phrase, les non-sens étant lourdement sanctionnés. Nous ne saurions trop recommander aux candidats, lorsqu'ils sont confrontés à des termes qui leur semblent difficiles, de faire usage de leur bon sens et de traduire en accord avec le contexte. Le conseil est valable également pour un terme aussi courant que *Zeit*, qui, rappelons-le, ne saurait être traduit systématiquement par « temps » : dans la première phrase (*während seiner ersten Pariser Zeit*), le substantif désigne une « période » de la vie du narrateur – la première qu'il ait passée à Paris par opposition à des séjours ultérieurs –, et dans la séquence *daß bald nach meiner Rückkehr eine böse Zeit über mich hereingebrochen ist*, la traduction par « mauvais temps » constituait évidemment un contresens caractérisé. De la même façon, un terme aussi polysémique que *Sinn* exige une réflexion approfondie avant sa traduction, comme le montrent par la négative les nombreux contresens commis dans la traduction du groupe relatif [*eine böse Zeit*], *die mir den Sinn für das Leben anderer*

*trübte* (« une période néfaste qui altéra mon intérêt / mon goût pour la vie d'autrui ») : il aurait fallu ici être attentif à la rection du terme *Sinn* afin d'en déduire sa signification et ne pas le traduire par « sens [de la vie] ». Par ailleurs, une lecture sans doute trop rapide du terme *anderer* (qui ne pouvait être qu'un génitif pluriel formant une expansion de *Leben*) a souvent entraîné un contresens dans la traduction de l'ensemble de la relative : les candidats sont légion qui ont compris « [une période sombre] \*qui changea le sens de ma vie ». L'exemple nous rappelle combien il importe de ne pas malmener la syntaxe du texte original. Inversement, une analyse attentive des structures syntaxiques associée à une étude des principaux réseaux sémantiques qui structurent le texte permet bien souvent de compenser des lacunes lexicales isolées. La traduction du verbe *unterlassen* par exemple (*Wenn ich es unterließ, so mag das daran gelegen haben, daß...*) présentait indéniablement une difficulté d'ordre lexical mais pouvait être facilitée si l'on savait analyser *mag* comme un verbe de modalisation et comprendre que l'ensemble *mag das daran gelegen haben* annonçait une explication hypothétique, puis relier *daran* à *dass* et saisir que la suite de la phrase constituait l'énoncé de l'explication, avant d'en déduire que *Wenn ich es unterließ* précisait ce sur quoi portait l'explication ; enfin, la présence du subjonctif II *wäre... gewesen* en amont (*Freilich wäre es nun an mir gewesen, Austerlitz die unvorhergesehene Änderung meiner Pläne anzuzeigen*) aussi bien que la suite du texte nous suggèrent que le narrateur n'a pas avisé Austerlitz du changement imprévu de ses projets mais qu'au contraire il « n'en fi[t] rien ».

S'il est indéniable que le texte de W. G. Sebald comportait quelques difficultés lexicales isolées, aucune d'elles ne nuisait à la compréhension de l'ensemble, et l'extrait choisi n'exigeait en aucun cas de connaissances lexicales spécialisées. Le lexique était accessible à des germanistes comme à des non-germanistes, et il nous paraissait raisonnablement discriminant tout en présentant l'avantage d'allier des champs lexicaux concrets et abstraits. En effet le texte comportait, d'une part, une palette de termes courants ressortissant principalement à l'univers du voyage, comme les verbes de déplacement *zurückkehren* ou *auswandern*, qui nous rappellent qu'il peut être utile de connaître le sens des particules verbales. Sur ce point du reste, les correcteurs ont été plutôt surpris de relever de très nombreuses erreurs, dans la première phrase, sur la traduction de la forme substantivée *das Einfahren*, souvent traduite par « le départ ». Ils ont apprécié en revanche de trouver cette même forme traduite dans quelques copies par une tournure infinitive du type « [pour voir les locomotives à vapeur] entrer / pénétrer / faire leur entrée... ». Le texte était, d'autre part, tissé de termes plus abstraits au moyen desquels le narrateur évoque ses impressions, ses réflexions et ses interrogations. Et il est vrai que l'on attend d'un candidat bien préparé à ce concours qu'il connaisse des termes tels que *die Bemerkung, die Absicht, der Grund, die Verbindung* ou encore *sich entschließen* (dont la traduction exigeait également de maîtriser la rection du verbe français équivalent, alors que l'on a souvent relevé des confusions entre « se décider à » et « décider de »). Par ailleurs, les candidats se sont fort bien débrouillés dans l'ensemble de termes un peu moins courants comme *aufsuchen* (« se rendre »), *anzeigen* (« aviser », « informer », « faire savoir », « annoncer », « avertir » etc.) ou encore *abreißen* (« se rompre », « se disloquer » etc.), devinant sans doute le sens de ces verbes, s'ils ne les connaissaient pas, à partir du contexte. Un certain nombre d'entre eux, restés attentifs et perspicaces jusqu'à la fin du texte, non seulement ont su comprendre ou déduire du reste de la dernière phrase le sens de l'expression *eine eigenartige Verkettung von Umständen* mais aussi trouver la formule idiomatique adéquate pour la traduire (« par / à la faveur d'un singulier / curieux / étrange concours de circonstances »). Enfin, de manière générale, les candidats ont fait preuve d'une bonne connaissance des adverbes temporels (attention néanmoins au terme *damals*, trop souvent confondu avec *früher* alors qu'il renvoie à une époque bien déterminée), des particules de mise en relief (*beinahe, vor allem*) et des termes d'articulation logique (*entweder... oder, jedoch*), autant de petits mots qui jouent un rôle non négligeable dans la structuration du texte. Le terme *freilich*, en revanche, était moins connu et a donné lieu à de nombreux contresens ; les correcteurs, conscients de cette difficulté, ont admis pour sa traduction les deux acceptions du terme, c'est-à-dire aussi bien l'expression de l'évidence (« bien entendu », « naturellement ») que celle de la restriction (« pourtant », « certes », « il est vrai (que) »).

En conclusion, le texte de W. G. Sebald aura rempli son rôle puisqu'il s'est révélé apte à départager les candidats en évaluant leur capacité à résoudre des difficultés courantes de la version allemande, et il aura aussi permis aux meilleurs d'entre eux de mettre en valeur leurs compétences linguistiques et littéraires en montrant leur faculté à comprendre des structures complexes et à les rendre par des phrases élégantes et des tournures idiomatiques, faisant ainsi la preuve de leur aisance dans le maniement des deux langues.

## Traduction proposée

*Il est entendu que cette traduction n'est donnée qu'à titre indicatif et qu'elle n'est nullement exclusive.*

Dès le début de ses études, disait Austerlitz, et par la suite pendant la première période où il avait vécu à Paris, il s'était rendu presque quotidiennement, surtout le matin et en soirée, dans l'une des grandes gares, la gare du Nord ou la gare de l'Est le plus souvent, pour regarder les locomotives à vapeur faire leur entrée sous les verrières noires de suie. Il n'était pas rare que dans ces gares parisiennes, qu'il percevait, selon ses termes, comme des lieux de félicité et d'infélicité tout à la fois, il ait sombré dans les tourbillons de sentiments les plus périlleux, qui lui étaient tout à fait incompréhensibles. Je vois encore Austerlitz, une après-midi à l'Institut de Londres, faire cette remarque, moins à mon adresse qu'à la sienne, sur ce qu'il lui arriva par la suite d'appeler sa manie des gares, et elle était demeurée au reste la seule allusion à sa vie intérieure qu'il se permit de me livrer jusqu'à ce que je retourne en Allemagne à la fin de l'année 1975, dans l'intention de m'établir à demeure là-bas, dans ce pays natal qui m'était devenu étranger après neuf ans d'absence. Pour autant que je sache, j'ai écrit encore quelques fois à Austerlitz depuis Munich, sans jamais pourtant recevoir de réponse à ces lettres, soit, comme je le pensais à l'époque, parce qu'Austerlitz était quelque part par monts et par vaux, soit, comme je le pense aujourd'hui, parce qu'il évitait d'écrire à destination de l'Allemagne. Quelle que puisse avoir été la raison de son silence, le lien qui nous unissait était rompu, et je ne l'ai pas non plus renoué lorsqu'à peine un an plus tard, je me décidai à émigrer pour la deuxième fois et à retourner de nouveau sur l'île. Bien entendu, c'eût été à moi désormais d'aviser Austerlitz de ce changement imprévu de mes projets. Si je n'en fis rien, c'est peut-être que peu de temps après mon retour, une période néfaste s'est abattue sur moi qui altéra mon intérêt pour la vie d'autrui et dont je ne suis sorti que très progressivement, en reprenant mes travaux d'écriture longtemps délaissés. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas souvent pensé à Austerlitz durant toutes ces années, et s'il m'est arrivé de penser à lui, je l'ai toujours oublié de nouveau en un tournemain, tant et si bien que notre relation jadis tout aussi étroite que distante n'a pu reprendre de fait que deux décennies plus tard, en décembre 1996, à la faveur d'un étrange concours de circonstances.

## Thème

### Série Langues vivantes

Les résultats du thème allemand de cette session confirment la tendance remarquée l'an dernier : maintien d'une moyenne aux alentours de 7/20, étalonnage de notes de 0,5 à 18/20. La note de 0,5 a été attribuée aux copies avec un nombre de points fautes supérieur à 400, voire à une copie en enregistrant même plus de 600. Le nombre de candidats ayant composé est en légère régression cette année : 91 au lieu de 103 à la session 2005. Si des copies ont témoigné de l'aisance en allemand associée à une justesse de traduction, trop de copies ont fait preuve d'un niveau insuffisant d'expression au plan grammatical ou syntaxique, et lexical.

Pour les indications générales, ce rapport se situe dans la continuité du rapport de thème allemand 2006 auquel le jury invite les candidats à se reporter.

Le jury a compté cinq niveaux d'erreurs auxquels un barème de points fautes a été attribué. Il serait intéressant de se référer au rapport de version allemande de 2003 qui développe également cet aspect. Ainsi, un problème de virgule, une approximation de vocabulaire ("schief" au lieu de "schräg"), ou une faute d'orthographe font partie des premières fautes pénalisées, tant qu'elles sont ponctuelles. Sont comptées de niveau 2, les fautes de genre sauf pour les mots courants (der Ecke / die

Ecke), les inexactitudes ; le niveau 3 regroupe les erreurs relatives, par exemple, au genre pour le vocabulaire de base, à une trop grande simplification de la syntaxe (donc attention aux étudiants qui évitent *systématiquement* toute relative, subordonnée, ... pour *réécrire* le texte en parataxe), aux problèmes d'ordre (succession des pronoms ou des compléments), et aux problèmes liés à l'emploi de prépositions rectionnelles ou de cas, à l'incohérence d'emploi du singulier et du pluriel, aux erreurs liées à la directivité, les faux-sens de vocabulaire. Sont considérés très graves, relevant du niveau 4, le faux sens textuel, les erreurs sur les spécificités de construction ou de morphologie *de base* (erreur de type "um + datif", c'est-à-dire sur les cas en régime obligatoire, ou de constructions de base à savoir de type "denken über", sur un verbe fort, ou, en syntaxe, l'accumulation d'éléments en première position. Parmi les fautes les plus graves, de niveau 5, il faut compter le contresens textuel, le non sens, le barbarisme (les formes qui n'existent pas), les problèmes d'ordre dans le groupe verbal ou nominal, la méconnaissance des formes verbales (par ex. "waren stecken bleiben" au lieu de "stecken geblieben waren") ; ou encore l'accumulation d'éléments en première position si cette erreur se répète. Cette énumération est loin d'être exhaustive : ainsi, un gallicisme de vocabulaire peut être compté niveau 3, tandis qu'une tournure plus longue se verra comptabilisée en niveau 4, etc... Le jury est en effet obligé de tenir compte du cumul de fautes sur un même terme ou à l'intérieur d'une même séquence. Cela lui permet de distinguer les copies répétant une même erreur de celles où l'erreur n'est qu'épisodique, et de dégager une hiérarchie claire des copies valorisant, a contrario, les trouvailles et les éléments positifs.

## I. LA COMPRÉHENSION DU TEXTE – SENS ET LEXIQUE

Cet extrait du roman contemporain *Monsieur* de Jean-Philippe Toussaint relate un épisode très succinct. La scène se déroule le soir. Un homme, 'Monsieur', et une femme, Anna Bruckhardt, dînent ensemble dans un restaurant durant une panne d'électricité (celle-ci étant intervenue précédemment dans le roman). Après avoir réglé l'addition, ils partent ensemble dans la nuit. Le premier paragraphe fait apparaître l'incertitude et les tergiversations de Monsieur, qui ne sait comment s'y prendre pour inviter la jeune femme sans donner l'impression d'être trop pressé. En quittant le restaurant, ils remontent le boulevard vers le Jardin du Luxembourg tout en échangeant des propos sur l'étendue de la panne et ses conséquences pour les habitants.

L'écriture est sobre, alternant descriptions et dialogues. Le texte permet de mettre en œuvre un vocabulaire lié à la vie courante (la voiture, les phares, le dessert, l'addition, l'ascenseur), de tester des tournures idiomatiques en français (emploi de "on", couper la poire en deux, les gens "coincés" dans un ascenseur), et, finalement, de traduire des séquences plus littéraires ou plus longues.

D'entrée, il fallait opter pour une traduction de "Monsieur", qui est la dénomination du personnage éponyme du roman. L'appellation "Herr" n'a pourtant pas le même emploi en allemand, puisqu'il n'entraîne pas un usage autonome comme "Sir" en anglais ou "mijnheer" en néerlandais. Ainsi, en saluant quelqu'un, il faut absolument rajouter un nom ou un titre (par ex. "Herr Meyer", "Herr Doktor"). Le jury privilégie donc exceptionnellement la forme française "Monsieur", et a bien sûr accepté "der Herr / der ehrwürdige Herr", mais compté une maladresse pour "der Mann", au sens trop indéfini ("l'homme"), ainsi que pour "Herr X...", cette dénomination renvoyant à une instance dont on préserverait l'anonymat, connotation absente de l'original.

En matière de lexique, le texte renvoie à des situations de la vie courante. Le jury pouvait s'attendre à ce que les termes de "passant" ("Fußgänger" ou "Passant" et non "Vorbeiläufer" ou autres), de vitre ("Scheibe" ou "Glasscheibe", voire "Fenster" ou "Fensterscheibe"), de voiture ("der Wagen" ou "das Auto") ou d'ascenseur ("der Aufzug", mais pas "der Aufheber" ou "der Hochzieher") soient connus. Il a mieux compris, en revanche, l'hésitation sur "briquet" ("Feuerzeug", voire "Zippo" - rencontré une fois) ou sur phare ("Scheinwerfer") à condition de ne pas utiliser le pluriel inexistant de "Lichte" (tout au plus "Lichter") ou de munir les voitures de feux tricolores ("Ampeln", à moins que le candidat n'ait simplement transposé le mot français "ampoule" ?- "Birnen" aurait été moins grave dans ce cas). Les "traînées obliques" sont le reflet des phares sur le sol, mais bien des traductions ont prêté à la voiture des talents de peintre ("malten"). "Schräg" signifie bien "en biais" par opposition à droit, à ne pas confondre avec "schief" ("de travers"), en tout état de cause il ne fallait

pas traduire par “Seitenstriche” ni par “Spuren” (“traces”). “Fassade” est la traduction la plus immédiate de “façade”, alors que “Vorhäuser” renvoie aux auvents, les pluriels “Blocken” et “Mauer” sont faux (“Mauer” est un féminin formant son pluriel de manière tout à fait régulière en “-n”). Si le terme de “Rechnung” (“l’addition”) n’est pas connu d’un candidat, il serait préférable d’employer un terme courant approchant tel que “Summe” plutôt que d’opter pour “Addition”, employé en mathématique. Le jury pensait que le terme “électricité” serait familier, et a été surpris de trouver de nombreuses confusions avec “Abströmung”, “Strömung”, “Elektroausstellung”. On ne saurait proposer des traductions littérales du type “abgebrochen / geschnitten” ou même “Spaltung” (“scission”) pour la coupure de courant (l. 21). Rappelons que “freundschaftlich” signifie ce qui est de l’ordre de l’amitié, mais que “amical” (l. 23) appelle la simple traduction “freundlich”. Il est impossible de passer ici en revue tout le vocabulaire du texte. Rappelons que l’accumulation d’emprunts est à proscrire : parmi les plus courants, trouvés souvent en nombre dans une même copie, citons “Oblikstreifen / oblike Spuren”, “Momente”, “Perplexität”, “Kontemplation”, “suggerierte”, “Addition”, “Elektrizität”, et “Konsequenzen”. Il s’agit de faire très attention à ce danger, ce texte exigeant trois formulations nécessaires de ce type avec “Gruppe”, “Eleganz” et “Minuten”.

Ces réflexions sur les noms et les adjectifs valent aussi pour les verbes. La tournure “le visage collé ...” (l. 1) est à comprendre comme “appuyé”, l’allemand “geklebt” évoque la colle, ou pose la question du niveau de langue (expression trop familière). Beaucoup de candidats n’ont pas échappé à la confusion classique entre “erkennen” et “unterscheiden” (“distinguer”, l. 1). “Alles bestand jedoch schwarz” ne saurait traduire “Tout, pourtant, demeurait noir” (l.2), car “bestehen” a un sens actif “erfolgreich durchstehen / gültig sein/ existieren / sich behaupten” ; il faudrait formuler à l’aide de “bleiben”. Le verbe “confier” (l. 9) impose une grande prudence. Attention aux télescopages de construction et aux préverbes : “antrauen” est un verbe très recherché et vieilli signifiant épouser (“etwas antrauen” n’existe pas), tandis que “(sich) anvertrauen / (jm) etwas anvertrauen” veut dire (se) confier, faire des confidences, et “zutrauen” croire quelqu’un capable d’agir en un certain sens. Très fréquemment, “les rues, si calmes sur leur passage” (l. 19/20) a été rendu par “die Straßen, die auf ihrem Gang so ruhig waren”. Il s’agit là d’un exemple qui a trait tant à la tournure nominale que verbale : “der Gang” signifie la “marche / démarche”. Deux possibilités de traduction se présentaient : une subordonnée “als sie (an ihnen) vorbeigingen”, ou un groupe prépositionnel “auf ihrem Weg”. La tournure “les jardins du Luxembourg” a manifestement dérouté certains candidats : les deux expressions “Jardin du Luxembourg” ou “jardins du Luxembourg” sont attestées, il en est de même en allemand : “Luxemburger Garten” ou “Luxemburger Gärten”.

Parmi les difficultés du texte il faut compter les descriptions et expressions suivantes “après quelques moments de réflexion” (l. 8/9), “façades ... dressées d’un seul bloc dans la nuit” (l.2) et “couper la poire en deux” (l. 14). Le candidat doit évidemment en traduire le sens, mais une tournure telle que “nach einigen Momenten der Überlegung” constitue malheureusement un gallicisme ; “wie ein einziges zusammenhängendes, in der Nacht gestemmt Stück” ne peut être interprété que de manière tout à fait littérale en allemand (“comme un seul morceau tenant ensemble, appuyé verticalement dans la nuit”), il en est de même pour “in einem einzigen Stück aufgerichtet” (“soulevé et dressé en position verticale en un seul tenant”), ou encore “wie in einem einzigen Block errichteten Mauern” (“des murs extérieurs érigés comme un seul bloc”). Quant à “couper la poire en deux” : cette image signifie bien “faire un compromis” (“einen Kompromiss machen” par ex.), et ne peut être traduite littéralement (par ex. “die Birn (sic) in zwei / entzwei schneiden”). Plus subtile est la différence entre “angehaltene / stehenbleibende / stehengebliebene Passanten” (“des passants arrêtés” l.3) : “angehaltene” veut dire “stoppés”. Le participe I “stehenbleibende” signifie “restant debout”, tandis que le participe II est, par définition, un accompli. C’est donc bien cette dernière solution qu’il faut retenir.

Certaines maladroites ont conduit à des faux-sens. Le passage “d’autres personnes venaient progressivement se joindre au groupe” (l.3-4) ne peut être traduit par “(...) kamen, um die Gruppe zu vergrößern”. “Um” renvoie en allemand à une finalité (“venaient, afin d’agrandir le groupe”), alors que le sens dans le texte est résultatif (les gens s’agglutinent, le groupe est donc plus grand). D’autres difficultés ont mené au contresens : “A.B n’avait pas de préférence” (l. 8) signifie que toutes les solutions lui conviennent. Une formulation telle que “Der A.B. war nichts lieber” constitue donc un contresens (= “rien ne lui plaisait plus”). “A.B. hatte keine Vorliebe” est, certes, une traduction

littérale, et témoigne de la connaissance d'un vocabulaire abstrait chez le candidat, mais elle ne correspond pas à une manière allemande de s'exprimer. Et "AB zog keines vor" n'est pas clair : à quoi renvoie le neutre "keines" ? (= "keine Lösung"), il faudrait alors avoir recours tout au plus à "nichts" ("A.B. zog nichts vor"). Reformuler par la positive est une solution dans ce contexte, le français utilisant plus facilement l'antiphrase que l'allemand. Un certain nombre de candidats y ont pensé.

La traduction de "on" ("On prend quand même un dessert ?", l. 6) se situe à la limite du problème de construction et d'interprétation. Jean-Philippe Toussaint rend bien compte dans son dialogue de la généralisation du "on" en français pour exprimer le collectif "nous". Mais comment comprendre : "Nimmt man noch einen Nachtsch ?". La faute de construction rejoint le faux-sens (voire le non-sens).

Les constructions ont posé plus de difficultés aux candidats que les questions d'expression liées à la compréhension du texte et au lexique.

## II. LES CONSTRUCTIONS

Les principaux problèmes rencontrés par les candidats sont liés à la structuration du groupe verbal et aux spécificités de construction allemandes.

### 1. Le groupe nominal

Le GN pose des problèmes récurrents. Les remarques figurant au rapport de l'an dernier (session 2005) n'ont rien perdu de leur pertinence.

*Morphologie.* Le genre et le pluriel des substantifs s'acquièrent au cours d'un long apprentissage (se reporter au I pour quelques exemples). Des listes figurent dans les grammaires, mais les cas particuliers et les exceptions sont nombreux. Mis à part quelques cas très clairs (tels que le suffixe en "-ung" qui entraîne le genre féminin), il faut faire preuve de prudence. Même s'il paraît d'un accès un peu ardu, l'ouvrage *Les mots allemands* de Niemann (1997) est un outil de travail précieux.

En ce qui concerne le marquage du groupe nominal, le jury renvoie aux tableaux figurant dans toute grammaire allemande : il faudrait bien revoir le marquage de l'adjectif en présence et en l'absence de l'article défini, les marques spécifiques liées à l'emploi de certains cas (comme le datif ou le génitif) et celles des adjectifs substantivés (éviter par ex. "im DunkelØ" l. 12/13). Les constructions nominales plus longues sont seulement au nombre de deux dans ce texte, "longues traînées obliques" ("lange schräge Streifen" l.5, il s'agit d'un GN sans article en fonction d'objet à l'accusatif) et "d'une assez grande élégance mathématique en tout cas" ("auf jeden Fall von einer ziemlich großen mathematischen Eleganz" l. 16, un GN au datif, régime obligatoire après la préposition "von"). Le jury a su reconnaître le marquage juste de "einige stehengebliebene Fußgänger" et invite les candidats à reprendre le cas particulier du marquage après les quantificateurs globaux ("alle", "beide", ...) et indéfinis ("viele", "manche", "einige"...) qui sont d'usage courant.

Un dernier point mérite d'être mentionné : l'absence d'article en allemand renvoie à un sens générique, et reste à manier avec prudence : \*"Wollen wir Ø Nachtsch (/ Dessert) nehmen ?" ne saurait être compris.

### 2. L'emploi des cas

L'emploi des cas et le régime prépositionnel ne devraient pas faire l'objet d'erreurs récurrentes. Les hésitations suivantes n'auraient pas dû être rencontrées si souvent : "als einer nach der anderen gingen", "während sie so gingen, einen hinter dem anderen" etc...

Est-il nécessaire de rappeler que le régime casuel des prépositions se construisant avec l'accusatif, le datif et le génitif doit être su ? Des emplois tels que "um ihnen herum" ou "nach eine Weile" sont évidemment sanctionnés. Le régime rectionnel des verbes fait partie de leur emploi en allemand (citons les listes dans les grammaires allemandes de François Muller, de Bresson, ou de

Confais et Schanen...). Les candidats ayant par exemple traduit “se joindre à” (l. 4) par “teilnehmen” doivent donc obligatoirement employer “an + datif.”

L’expression des relations spatiales relève largement, ne l’oublions pas, de l’emploi des cas et des prépositions. Cet aspect est analysé avec précision par Philippe Marcq dans *Le système des prépositions spatiales en allemand* (1979). Le premier système qu’il dégage est celui de l’opposition classique lieu / directivité en relation avec les questions “wo ?/ wohin ?”, appelant respectivement l’emploi du datif et de l’accusatif. Un candidat doit se rappeler que ceci est valable à deux conditions : lorsqu’une préposition régissant obligatoirement le datif est employée spatialement, le datif doit être maintenu même s’il y a mouvement (ex. *ich gehe zu ihm* et non pas \* *zu ihn*), et lorsqu’une construction verbale réactionnelle exige l’emploi d’un cas donné, il faut le maintenir (par ex. le verbe “verschwinden” se construit le plus souvent avec le datif, même si le procès exprime un mouvement ; et inversement, même s’il y a une absence de mouvement, un état atteint, il faudra dire par ex. “an den Baum gebunden” car on a “binden an + Acc”).

Ainsi, l’emploi du datif dès l’ouverture du texte est erroné : “das Gesicht an *der* [au lieu de : an *die*] Glasscheibe gedrückt” (l. 1), la même remarque vaut plus loin pour la tournure rencontrée plusieurs fois dans les copies “mischten sich in *der* [au lieu de : in *die*] Gruppe” (“venaient [...] se joindre au groupe” l. 4). Les erreurs suivantes sont fréquentes : “ragten in *der* Nacht empor” (l. 2), “dessen Scheinwerfer eine lange und schiefe Spur (sic) auf *dem* Boden malte/zeichnete/ warf” (“traçaient de longues traînées obliques sur le sol”, l.5), “vertiefte er sich in *der* Betrachtung seiner Finger” (“se plongea dans la contemplation de ses doigts” l. 12), “die Straße in *der* Richtung [...] hinaufzugehen” (l. 17). De manière corollaire, un certain nombre de candidats confondent “hinauf” (montée) et “hinab” (descente), ainsi que les relations de rapprochement (“her”) et d’éloignement (“hin”). En tout état de cause, il est impossible d’envisager un nominatif dans l’emploi spatial (“*der* Luxembourg Garten entlang”, l. 17). Attention à des spécificités de construction : le verbe “ausgehen” signifie “sortir/quitter”, mais on ne peut dire : “als sie aus dem Restaurant ausgingen” (dans ce cas, il faudrait la simple préposition : “als sie aus dem Restaurant gingen”). Il faudrait spécifier par exemple “als sie aus dem Restaurant hinausgingen” / “als sie das Restaurant verließen”.

### 3. Le groupe verbal

Les cas ont déjà permis d’évoquer la réaction verbale, mais d’autres erreurs relatives aux verbes et à la structuration de l’énoncé à base verbale ont été commises.

Certaines (dues à la fatigue ou l’inattention ?) sont regrettables : oubli de marques de conjugaison (“nimm man”), problème d’accord (sujet au singulier, verbe au pluriel et inversement), mélange des temps verbaux (“als sie aus dem Restaurant herausgehen und fingen an, [...]”, l. 17)

Au plan de la morphologie verbale, il y a eu des erreurs sur les verbes forts (par rapport à l’alternance vocalique, les participes non sus) et des confusions : ainsi entre “sinken” et “senken” ; entre le verbe fort “heben” et la forme (erronée) “hebten sich ... auf” (l. 2) trahissant un télescopage avec le réfléchi “**sich erheben**”. Les candidats sont invités à employer des formes verbales existantes, et non par ex. “gediegte” (pour “*convenait* de faire”, l. 9) ou “vergrößten”. Les verbes plus courants à préverbe séparable et inséparable ainsi que leur comportement en subordonnée devraient être connus (éviter par ex. \* “schließlich vorschlug Monsieur einen Kompromiß” l. 14, \* “als [...] fingen an, [...] l. 17).

Les verbes de modalité (lignes 7 et 8 en particulier) ont donné lieu à des constructions souvent lourdes. Même s’il est possible de dire, sur un plan strictement grammatical, “ob sie will, dass er sie einlädt”, il vaudrait mieux employer une infinitive, le passage signifiant clairement que l’invitation vient de Monsieur. Toutefois, le passage au discours indirect a induit un certain nombre de fautes de formes (“wölle”...).

Avant d’étudier le discours indirect, le jury tient à signaler que le passif a donné lieu à l’erreur typique “eingeladen *sein* wollte” (au lieu de “eingeladen *werden* wolle”). Quelques copies ont procédé au rajout d’un “tun” semi-auxiliaire inutile du type “vornehmen zu tun war” (au lieu de, plus simplement, “vornehmen war”), sans compter des problèmes d’ordre avec “tun” en verbe plein, “gehörte zu tun” au lieu de “zu tun gehöre”.

## Le discours indirect

Les passages au discours indirect, introduits clairement par les verbes “demanda” (l.7), “confia” (l. 9), “répéta” (l. 13), voire “suggéra” (l. 15), ont été vus avec une grande justesse par certains, mal rendus ou non repérés par d’autres. Il est dommage que des copies, par ailleurs bonnes, montrant une réelle aisance en allemand, aient maintenu l’indicatif ou procédé à un mélange des temps et des modes. L’allemand standard (en particulier dans les domaines journalistique, politique, économique, littéraire) a pour particularité d’employer le subjonctif I pour marquer le discours indirect, c’est-à-dire indiquer que le locuteur ne fait pas à sa charge la responsabilité de l’acte de parole initial, il ne fait que répercuter un dire. À la différence du français qui se caractérise par la concordance des temps, la langue allemande maintient le temps du discours direct. En traduisant vers l’allemand, le lecteur doit donc d’abord reconstituer le discours ou le dialogue supposé. En règle générale, le subjonctif II (en dehors du cas très particulier de l’harmonisation modale induit par la présence obligatoire de certains subjonctifs II) sert à lever une ambiguïté entre le subjonctif I et l’indicatif (par ex. une forme telle que “ich spiele”/ “ich würde spielen”) ou n’apparaît que s’il figure déjà au discours direct. Le plus simple serait de se reporter au corrigé du thème pour la traduction de ces passages. La forme “gäbe” est bien un subjonctif II, par opposition à “gebe” (subjonctif I).

Le début du second paragraphe (l. 11) est un bon exemple de discours indirect libre. Le passé (“c’était devenu”) doit être maintenu.

## Traduction des gérondifs français et rapports de simultanéité (indem, wobei)

La traduction des gérondifs est une source d’erreurs, dans la mesure où en français cette forme recouvre des relations variées (simultanéité, cause/justification, concession, manière, instrument ...). L’exposé de Marcel Pérennec dans *Éléments de traduction comparée français -allemand* (1993) est très éclairant. L’écueil à éviter est la traduction systématique par “indem” ou un participe I. (Pour le sens de “indem”, le plus simple serait de se reporter au chapitre correspondant de cet ouvrage). Le texte présentait plusieurs occurrences de participes présents : “le rassurant” (l. 10), “baissant la tête” (l. 12), “proposant de couper la poire en deux” (l. 14), “ne s’en sortant pas” (l. 15), “sortant du restaurant” (l. 17), “marchant l’un derrière l’autre” (l. 21) “Le rassurant” peut être compris en contexte comme un but (“um ihn zu beruhigen”) ou prend le sens de “beschwichtigend”, car les paroles de A.B. se veulent rassurantes ; “ihn beruhigend” n’est pas une formulation claire, parce qu’une interprétation possible en serait “en le rassurant”, - ce qui serait étrange en français également. “Baissant la tête” au contraire décrit un comportement qui accompagne la contemplation de ses doigts ; plusieurs solutions se présentent : un groupe participe I, une traduction par “indem...” (mais qui est un peu lourde), ou la coordination. Les lignes 14 et 15 nécessitaient une bonne compréhension du texte : “suggéra de diviser l’addition (...)” indique la nature du compromis annoncé par “proposant de couper la poire en deux”. En ce cas, une traduction par “indem” est inappropriée. “Ne s’en sortant pas” a un sens causal ou de justification “parce que / puisque / comme il ne s’en sortait pas (...)” (“da/ weil er [...]”). Les deux gérondifs du troisième paragraphe relèvent de la temporalité (quand ? “(en) sortant du restaurant”) et de la manière (comment ? “(en) marchant l’un derrière l’autre”). Ces deux relations peuvent être précisées respectivement par “als ...” et un participe I (“... gehend”).

La relation de simultanéité se pose aussi dans la première phrase. Il fallait éviter d’introduire un “wobei” : “drückte sein Gesicht an..., wobei er sich bemühte, ...”. En employant “wobei”, le candidat rend un premier procès autonome (celui d’appuyer la tête), servant alors de cadre pour le deuxième (celui de distinguer les objets dehors), alors que l’auteur dit autre chose, quasiment l’inverse : il décrit une posture accompagnant l’acte (conscient) de regarder dehors. Finalement, la tournure “Au moment où on leur porta l’addition” (l. 5/6) ne signifie pas une relation d’instantanéité comme l’exprimerait en allemand “im Moment/Augenblick, als...”, mais a pour sens “als ...” (l’opposition classique “als”/ “wenn”).

## Temporalité et durée

Une phrase telle que : \**“Es war jetzt vor mehr als zwanzig Minuten her, als die Elektrizität geschnitten worden war”* (sic) est très maladroite et montre plusieurs niveaux d’erreurs. “Es” n’est qu’un sujet “apparent”, le pluriel “waren” aurait été préférable à condition d’écrire : “Es waren 20 Minuten her, seitdem ...”. Avec le verbe “sein” au singulier, une formulation possible aurait pu être : “Seit nun mehr als 20 Minuten war der Strom ...”. “Vor mehr als 20 Minuten” est un groupe prépositionnel qui devrait fonctionner de manière indépendante. Il y a confusion entre l’ordre de la comparaison (en “als”) et le repérage temporel indiquant le moment de départ qui devrait être traduit par “dass”. La phrase citée en début de ce paragraphe pourrait se réécrire : “Es waren nun mehr als zwanzig Minuten her, dass der Strom [...]”, ou, plus simplement : “Nun waren bereits zwanzig Minuten verstrichen, seitdem der Strom ...”.

Le repérage temporel abstrait “comme jamais” (“les rues [...] étaient sombres comme jamais” l. 20) ne peut être traduit par “jemais car le sens de “jamais” est négatif dans ce contexte. Une première traduction mène au repérage lié à la durée par l’expression “wie noch nie” ou “wie (noch) nie zuvor”. L’élément de comparaison “wie” se conçoit dans une tournure telle que “so dunkel wie noch nie”, mais “denn” serait possible en optant pour : “waren dunkler denn je”.

## Ordre des éléments dans le GV

Ce rapport ne s’étendra pas sur l’ordre de base de la déclarative, selon lequel le verbe conjugué occupe la seconde place dans l’énoncé : attention donc aux coordonnants qui n’occupent pas de position (“und”, “oder” etc.), à certains “coordinateurs” comme “jedoch” qui ont une grande mobilité et peuvent se mettre en tête (un bon descriptif est donné dans les §§ 880 et 882 de la grammaire de Confais et Schanen), aux accumulations d’éléments d’ordre différents en première position (par ex. sujet suivi d’un circonstant). À l’écrit, les commentaires, incises, rabaissement du ton de la voix, ne se lisent pas. À moins de mettre des tirets, il faut opter pour un ordre standard. Toutefois, si un candidat peut se permettre exceptionnellement des tirets, sa traduction ne doit pas en abuser. Elle ne doit pas se transformer en réécriture par incises systématiques conduisant à l’absence de toute subordonnée et de toute relative, comme ce fut le cas notamment dans une copie. Le style de l’auteur doit être respecté.

Des candidats ne maîtrisant pas la place finale du verbe dans un groupe verbal dépendant (relative ou subordonnée) ont commis de graves erreurs sur les formes verbales, d’où des formulations du type : “Leute, die in den Fahrstühlen waren stecken bleiben” (au lieu de “stecken geblieben waren”, l. 23). Le début du troisième paragraphe (“Lorsque, sortant du restaurant, (...)”, l. 17) a donné lieu à des complications de construction aboutissant à des emboîtements dont certains candidats perdent le fil, à des omissions, des télescopages, ... Un candidat doit trouver l’équilibre qui le mènera à une traduction juste au plan syntaxique tout en évitant de trop grandes simplifications de structures.

Ajoutons à ces considérations générales les remarques suivantes :

*Les infinitives.* L’infinitif objet ne doit pas être séparé du verbe de modalité par un adverbe : (\* “ob sie teilen lieber möchte” au lieu de “ob sie lieber teilen möchte”). Le verbe “wünschen” nécessite un objet en “dass” en cas de changement de sujet (\*“ob sie wünsche, er lade sie ein” au lieu de “ob sie wünsche, dass er sie einlade”).

*Les pronoms.* Le jury avait déjà rappelé l’année dernière la question de la pronominalisation : «\* gestand M. ihr” au lieu de “gestand ihr Monsieur”, \**“sagte AB ihm” au lieu de “sagte ihm A.B.”* (il faudrait une langue parlée, et un contexte très insistant, pour se permettre “gestand M. ihr”).

*L’unité prédicative.* La phrase “baissant la tête, il se plongeait ...” (l.12) a conduit à de nombreuses formulations avec “in der Dunkelheit” en fin de séquence. Or il s’agit ici de bien traduire l’unité de sens regroupant le verbe “se plonger” (“sich vertiefen”) et son objet “dans la contemplation” (“in die Betrachtung seiner Finger”). L’indication “dans l’obscurité” est incidente, précisant le lieu et l’ambiance : dans la logique de la phrase allemande qui suit un ordre régressif par rapport à une place finale du verbe, il faudrait donc dire : “und vertiefte sich in der Dunkelheit in die Betrachtung seiner Finger” (même ordre que dans : “sich in der Dunkelheit in die Betrachtung seiner F. vertiefte”).

*La fonction énonciative.* L'ordre allemand devient essentiel pour traduire la phrase "ou je demande l'addition" (l. 6). En français contemporain, il est de plus en plus fréquent d'utiliser une déclarative pour exprimer une question, seule l'intonation exprimant l'interrogation. C'est ce qui se passe dans ce passage, où l'auteur s'autorise une économie d'expression, évitant ainsi un "est-ce-que" déjà absent de l'interrogative précédente ("On prend quand même [...] ?"). En effet, s'il fallait lire "ou je demande l'addition" comme une simple déclarative, le passage ne serait plus intelligible, il n'y aurait plus d'alternative mais un constat. La solution la plus fidèle à l'original serait de formuler par "ansonsten bitte ich um die Rechnung", sinon il faut recourir à l'interrogative "oder bitte ich um [...] ?".

## **DERNIÈRES REMARQUES RELATIVES À LA FORME**

La plupart des candidats ont veillé à une bonne présentation de leur copie et ont respecté les alinéas. L'un ou l'autre a cru bon de traduire les phrases une par une en allant chaque fois à la ligne, comme s'il s'agissait d'une simple succession d'énoncés : c'est ignorer la qualité intrinsèque d'un texte constitué. Certains ignorent encore l'usage du point "." et le remplacent de manière quasi systématique par un vrai tiret "-". Les candidats ayant introduit des guillemets dans le discours direct (lignes 6 et 11) ont largement facilité la lecture de leur texte qui a gagné en clarté, mais cela n'était pas obligatoire, Toussaint ne marquant pas clairement ces passages. En ce qui concerne d'autres indications relatives à la ponctuation, le plus simple est de se reporter au rapport de l'an dernier (2005).

Le jury a constaté dans l'ensemble une bonne orthographe. Il est toutefois dommage que des copies témoignant d'un bon niveau en allemand révèlent une écriture phonétique ou des approximations de vocabulaire, ou encore suivent une orthographe française pour des termes entrés depuis longtemps dans le lexique allemand (par ex. "Personnen", qui serait d'ailleurs à éviter au profit de "Leute" ou de "Menschen"). Les étudiants peuvent opter pour l'ancienne ou la nouvelle orthographe, mais doivent se tenir à leur option de manière conséquente. Une confusion entre "ß" et "ss" ne relève pas de l'orthographe uniquement, mais est susceptible d'induire changement de prononciation. Attention donc à la longueur des voyelles, surtout pour les termes de base : "Straßen" et non "Strassen", "essen" et non "eßen", quelle que soit la norme adoptée.

En conclusion, les candidats doivent savoir que les copies qui furent très bien notées ne sont pas exemptes d'erreurs. Elles montrent toutefois un bon maniement et une vraie connaissance de la langue, une perception juste du texte et des efforts réels de traduction. Comme pour tout concours, le rôle du jury est de départager les candidats et d'apprécier leurs qualités. Pour cette raison, nous conseillons aux candidats de bien réfléchir à l'option qu'ils choisissent pour le concours d'entrée, et de se demander si la somme de travail exigée dans les différentes matières est conciliable avec l'acquisition d'un niveau de langue satisfaisant aux exigences de LV1. Le thème est un exercice ardu souvent sous-estimé, il met en œuvre des réflexes et des connaissances acquis sur une longue durée (lexique, idiomatismes, différents domaines de la grammaire, prise de recul par rapport au français et à ses spécificités de formulation), et exige une faculté d'adaptation aux particularités d'un auteur.

## **TRADUCTION PROPOSÉE**

N. B. : Les propositions placées entre parenthèses (/ ...) correspondent à des variantes. Les candidats sont censés ne proposer qu'une seule traduction.

Das Gesicht an (*gegen*) das Fenster (*die Scheibe, die Fensterscheibe*) gedrückt, versuchte Monsieur, draußen etwas zu erkennen (*Monsieur versuchte, das Gesicht an die Scheibe gedrückt, draußen etwas zu erkennen*). Jedoch alles blieb schwarz (*dunkel*), dunkel ragten die Fassaden wie aus einem Stück in die Nacht hinein (*Alles blieb jedoch schwarz, die Fassaden dunkel, sie ragten wie aus einem Block in die Nacht hinein*). An der Straßenecke hatten einige stehen gebliebene

(stehengebliebene) Fußgänger (Passanten) ein Feuerzeug angezündet, und andere Leute schlossen sich nach und nach (allmählich) der Gruppe an (und andere Leute kamen nach und nach hinzu). Ab und zu (hin und wieder) fuhr auch ein Auto vorbei, dessen Scheinwerfer lange schräge Lichtstreifen auf den Boden zeichneten (warfen). Dann wurde alles wieder dunkel. – Nehmen wir doch einen Nachtisch (eine Nachspeise, ein Dessert) ?, fragte er, oder soll ich um die Rechnung bitten ? (ansonsten bitte ich um die Rechnung. - oder soll ich die Rechnung verlangen) Als man ihnen die Rechnung brachte, fragte Monsieur Anna Bruckhardt, ob sie lieber eingeladen werde (ob sie eingeladen werden möge, - ob sie wünsche, eingeladen zu werden,- ob sie wünsche, dass er sie einlade) oder eher teilen wolle. Anna Bruckhardt war beides recht. Nach kurzer Überlegung gestand ihr Monsieur (teilte ihr Monsieur vertraulich mit - vertraute ... an), er habe nicht die leiseste Ahnung von dem, was sich in solchen Fällen anschicke (was in solchen Fällen zu tun sei). ([...], dass er nicht die leiseste Ahnung habe, wie man sich in solchen Fällen verhalten solle - / zu verhalten habe). Anna Bruckhardt meinte beschwichtigend, es gebe auf diesem Gebiet keine Regel (dass es [...] keine Regel gebe).

Ausgezeichnet. In diesem Fall war (ja) die Sache vollkommen (ganz und gar) unlösbar geworden. –Was machen wir denn jetzt ? fragte (sagte) Monsieur ; er senkte den Kopf und vertiefte sich im Dunkeln in die Betrachtung seiner Finger (und, den Kopf senkend, vertiefte er sich...). Anna Bruckhardt, die allmählich über seine Ratlosigkeit zu lächeln begann, wiederholte (versicherte ihn wiederholt), er könne es wirklich halten, wie er wolle (er möge sich so entscheiden, wie er wolle). Da Monsieur keinen Ausweg (keine andere Lösung) fand, schlug er endlich einen Kompromiss vor (schlug er endlich vor, einen Kompromiss zu schließen), die Rechnung in vier zu teilen und selbst Dreiviertel davon zu begleichen (zu bezahlen) (es wäre die einfachste Lösung, sagte er, ziemlich elegant und auf jeden Fall mathematisch richtig).

Nach dem Verlassen des Restaurants gingen sie zuerst die Straße zu den Luxemburger Gärten hinauf und stellten fest, dass sich der Stromausfall offenbar auf das ganze Viertel erstreckte und womöglich noch (vielleicht sogar) darüber hinaus, das konnten sie nicht wissen. (Als sie das Restaurant verließen und in Richtung der Luxemburger Gärten hinaufgingen, stellten sie fest, dass ...) Die auf ihrem Weg so stillen Straßen waren noch nie so dunkel gewesen (waren so dunkel wie noch nie (! zuvor) – waren dunkler denn je). Der Strom war nun (jetzt) seit mehr als zwanzig Minuten ausgefallen ; während sie hintereinander hergingen (und hintereinander hergehend), wechselten (tauschten) Anna Bruckhardt und Monsieur einige Ansichten (Betrachtungen) über die Panne und gedachten freundlich der in einem Fahrstuhl stecken gebliebenen Leute (die Leute, also wirklich). (hatten einen freundlichen Gedanken für die Leute, die in einem Fahrstuhl stecken geblieben waren).

(nach) Jean-Philippe Toussaint, *Monsieur*

## Oral

### Série Langues vivantes - Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

#### Extraits choisis:

Bertolt Brecht, *Hauspostille*, Frankfurt/Main: suhrkamp taschenbuch 3041, 1999

- 1) *Erster Psalm*, p.111
- 2) *Das Schiff*, p.23
- 3) *Vom Schwimmen in Seen und Flüssen*, p.65
- 4) *Erinnerung an die Marie A.*, p.97
- 5) *Grosser Dankchoral*, p.74
- 6) *Vom ertrunkenen Mädchen*, p.131

Theodor Fontane, *Irrungen, Wirrungen*, Stuttgart: Reclam 8971, 2001:

- 1) Depuis "Als sie wiederkam" jusqu'à "Hab ich recht?", chapitre 13, pp.84-86

- 2) Depuis "Wirklich, der Mond stand drüben" jusqu'à "fiel die Musik wieder ein", chapitre 5, pp.31-33
- 3) Depuis "'Pitt", sagte Wedell, "ich beschwöre Sie"' jusqu'à "'Mit den Klugen ist Gott"', chapitre 8, pp.50-53
- 4) Depuis "Und nach einer Weile fuhr Rexin fort" jusqu'à "'Und das tut weh'", chapitre 23, pp.165-167
- 5) Depuis "'Dahin müssen wir", jubelte Lene" jusqu'à "'Nun bist du gebunden"', chapitre 11, pp.69-72
- 6) Depuis "Kanonenschüsse, die vom Tegler Schießplatz herüberklangen" jusqu'à "'Ordnung ist Ehe"', chapitre 14, pp.100-102

Friedrich Schiller, *Kabale und Liebe*, Stuttgart: Reclam 33:

- 1) Depuis "LUISE (tritt unruhig an ein Fenster): Wo er wohl jetzt ist?" jusqu'à "Was hätte er dann noch für seinem Mädchen voraus", acte I, scène 3
- 2) Depuis "LADY: Ich verstehe dich" jusqu'à "Ich kann mir nicht anders helfen (Sie stürzt hinaus)", acte IV, scène 7
- 3) Depuis "FERDINAND: In wenig Worten, Vater" jusqu'à "(Er geht ab, Gerichtsdienner folgen ihm, der Vorhang fällt)", acte V, dernière scène
- 4) Depuis "FERDINAND: Haben wir an die Welt keine Forderung mehr" jusqu'à "schauernd geb ich ihn auf", acte III, scène 4
- 5) Depuis "FERDINAND (hitzig): Kann der Herzog Gesetze der Menschheit verdrehen" jusqu'à "für die sie mich halten", acte II, scène 3
- 6) Depuis "HOFMARSCHALL (ihn umarmend): Ah guten Morgen" jusqu'à "in der Welt zu nichts taugen", acte I, scène 6
- 7) Depuis "FERDINAND (allein, den Brief durchfliegend...)" jusqu'à "als daB ich betrogen sei?", acte IV, scène 2

Répartition des notes (seize candidats admissibles):

- 16 et au dessus de 16: 7
- entre 12 et 16: 1
- entre 8 et 11: 3
- au dessous de 8: 5

Note la plus basse: 6

Note la plus élevée: 18

Le jury a eu cette année la satisfaction d'écouter un nombre important d'explications de bonne tenue, voire de grande qualité. Ces candidats bien préparés ont su brillamment allier analyse du contenu, structuration de l'exposé, aisance de la langue. Tout à fait à l'aise dans l'échange, ils ont été à même de compléter par un entretien fructueux les éventuelles lacunes de leur prestation.

Faisant contraste avec ces explications particulièrement réussies, certains candidats se sont présentés devant le jury avec des lacunes importantes et de nature très variée. C'est pourquoi les notes médianes, entre 10 et 14, ont été particulièrement rares cette année.

Pour ce qui concerne la langue, le jury attend d'un candidat à ce niveau qu'il connaisse les pluriels "die Leute", "die Elemente" ou "die Tiere", sache décliner "Mensch", connaisse le genre de "Illusion", respecte la syntaxe et veille à se corriger si nécessaire. Il est également très déroutant d'entendre un candidat massacrer de manière répétée un terme que le texte proposé met à sa disposition, et ce même pendant la lecture de ce texte. En revanche, le jury a apprécié tous les efforts des candidats pour corriger eux-mêmes leurs fautes, car même si l'automatisme n'est pas encore complètement acquis, la règle apparaît alors comme connue, respectée et appliquée. L'idée selon laquelle les candidats germanophones ou bilingues seraient avantagés, s'est vue cette année infirmée par une prestation au cours de laquelle la fluidité de l'accent et les automatismes grammaticaux n'ont pas suffi à masquer de très lourds barbarismes entraînés par une trop grande insouciance ou nonchalance envers une langue allemande que le candidat considérait à tort comme une évidence acquise. Le jury a, par comparaison, apprécié de manière significativement plus positive la langue correcte, travaillée et respectueuse de candidats probablement francophones. Les origines linguistiques ne suffisent pas, loin s'en faut, à garantir l'excellence de la langue employée.

L'exercice d'explication requiert par ailleurs une capacité à ordonner ses idées, capacité qui a fait défaut à certains candidats. Certes, le jury reste très attaché à l'attention précise portée au texte et n'attend pas d'exposé général autour du texte. Une bonne explication, est-il besoin de la rappeler, sait intégrer à l'analyse précise, concrète, d'une page ou d'un poème, des aperçus élargissant et enrichissant la lecture. Toutefois, cette attention portée au texte n'exonère pas les candidats de la nécessité d'organiser leur présentation de façon à en extraire un ou plusieurs fils conducteurs et à mettre en valeur les différentes étapes du développement. Il convient donc aussi d'éviter toute explication strictement linéaire qui, trop attachée au détail ponctuel, émiette le sens profond du texte en une multitude d'aperçus mineurs sans rapport les uns avec les autres et ne met pas en évidence le cheminement sous-jacent du sens général. Dans cette optique, il est utile de savoir resituer le passage expliqué par rapport à l'ensemble de l'œuvre et à sa dynamique. Le jury a constaté à cet égard que certains candidats ont eu une compréhension plus que fantaisiste de l'ensemble de l'œuvre présentée, réduisant par exemple toute la problématique de Botho (Fontane, *Irrungen, Wirrunen*) à ce seul dilemme: épouser ou ne pas épouser Lene, ou faisant de Frau Dörr une figure radicalement opposée à celle de cette même Lene.

Par ailleurs, la capacité des candidats à mettre leur texte en relation avec des œuvres de référence ou de grands courants littéraires, artistiques, philosophiques, historiques, est un atout non négligeable. Le jury a apprécié les renvois à la Bible, ou les comparaisons avec certains aspects du mouvement romantique, à condition néanmoins que ces renvois ne se contentent pas d'être approximatifs. On a ainsi regretté l'emploi vague, pour ne pas dire hasardeux, du terme "romantique", dont le candidat semblait ignorer qu'il désignait un mouvement littéraire, et l'on a apprécié en revanche l'emploi précis de ce même terme par une candidate soucieuse d'en préciser le sens.

La qualité de l'échange avec le jury est également une composante importante de l'évaluation. Il ne faut pas oublier que la vocation de l'École Normale Supérieure est aussi de former des enseignants de qualité, dont les capacités de contact, enracinées dans une confiance en soi satisfaisante, sont primordiales. Une attitude fermée ou quelque peu arrogante, ou encore l'indifférence aux suggestions du jury invitant à réviser une analyse erronée, n'augurent pas d'échanges ouverts, détendus et fructueux avec de futurs élèves ou étudiants. Les membres du jury tiennent à rappeler que l'entretien postérieur à l'explication est mené strictement dans un esprit de coopération avec le candidat; il ne vise ni à le déstabiliser, ni à le piéger, mais veut au contraire l'amener à donner le meilleur de lui-même. Dans cette même perspective, rappelons l'importance de la lecture demandée en début d'explication (avant ou après l'introduction, comme le candidat le souhaite) qui ne doit pas être bâclée: un texte bien lu est un texte bien compris, et inversement. Le débit de l'explication a également son importance: l'appréhension bien naturelle du candidat ne doit pas l'amener à s'exprimer de manière inaudible ni trop rapide. Le jury n'hésite pas à requérir plus de lenteur ou d'application dans la prononciation, requête qui parfois reste malheureusement sans effet.

Nous concluons sur ce constat que le concours 2006 nous a donné l'occasion d'écouter des prestations de niveau fortement contrasté, avec, pour les meilleures, des résultats qui permettent d'envisager avec optimisme un succès à l'agrégation dans trois ans. Certains candidats, malgré une explication particulièrement brillante, n'ont toutefois pas été admis; d'autres, plus moyens, ont en revanche réussi leur concours. Rappelons ici que l'épreuve de spécialité ne dispense pas le candidat d'une préparation équilibrée.

## Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Le jury a entendu 10 candidats ; ils ont obtenu les notes suivantes :

15 (1), 14 (1), 13 (1), 11 (2), 10 (1), 08 (1), 07 (1), 05 (1), 04 (1).

Les textes proposés étaient extraits des journaux suivants :

*Frankfurter Allgemeine Zeitung:*

- Die Kanzlerin in Washington « zu Gast bei Freunden » (14.01.2006)
- Pressefreiheit hat Voraussetzungen [über Mohammed-Karikaturen] (8.02.2006)
- Karriere und Kinder sollen sich nicht ausschließen (8.03.2006)
- Angst vor Pariser Zuständen. Hamburgs Bürgermeister von Beust will Integration verbessern (11.03.2006)
- Wir gehen. Hundert Jahre zurück: Der Osten verliert seine Jugend (20.03.2006)
- Hinaus. Die Rütli-Schüler brauchen eine andere Heimat (1.04.2006)
- Prämien für den Nachwuchs. Eltern im Hunsrück geht wegen der Geburtenflaute neue Wege in der Kinderbetreuung (20.04.2006)

*Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung:*

- Neukölln ist kein Einzelfall (2.04.2006)

*Frankfurter Rundschau:*

- « Die Diener wurden häufig frech ». Schönredner der deutschen Kolonialverbrechen geben im Internet den Ton an (13.04.2006)

*Die Zeit:*

- Gleichwertigkeit des Leidens [über das „Zentrum gegen Vertreibung“] (31.01.2006)

Les textes proposés par le jury abordent une grande variété de questions qui nourrissent actuellement la discussion politique et intellectuelle en Allemagne : la démographie allemande, la redéfinition de la politique familiale allemande, la problématique de « l'intégration », la place de l'islam dans les démocraties européennes, le rapport de l'Allemagne à son histoire (le passé colonial, la question des populations allemandes « déplacées » à la fin de la seconde guerre mondiale), etc.

Après une excellente session 2005, le millésime 2006 a été un peu moins convaincant. La moyenne des notes reste cependant correcte (9,8/20). Nous avons entendu moins d'exposés excellents, tandis qu'au contraire, vers le bas du tableau, nous avons été obligés de noter assez sévèrement des prestations médiocres à la fois d'un point de vue linguistique et d'un point de vue intellectuel. Les candidats ne doivent pas négliger la préparation à cette épreuve orale : pour être admis au concours de l'ENS LSH, chaque « point » compte, et il convient ici comme ailleurs de se battre avec courage et acharnement.

Quittons cependant cette description extérieure de la session 2006 pour nous concentrer sur l'exercice lui-même. Après la lecture d'un court passage du texte, le candidat donne successivement une rapide présentation et un commentaire de l'article qui lui a été soumis. Quels sont les critères du jury pour évaluer les différents candidats ? Bien évidemment, dans une épreuve de langue allemande, le jury juge notamment de la capacité du candidat à comprendre un texte en allemand et à s'exprimer dans cette langue. En règle générale, les textes journalistiques allemands présentent certes des difficultés ; mais un bon entraînement permet de surmonter beaucoup de problèmes. Le jury cherche par ailleurs à atténuer les problèmes lexicaux des candidats en proposant des notes explicatives. L'épreuve n'est pas assimilable à une interrogation de vocabulaire. L'essentiel est ailleurs : nous demandons aux candidats de comprendre puis de restituer le mouvement général du texte, les différentes étapes de l'argumentation et de la narration proposées aux lecteurs, et de cerner, grâce à

leur connaissance des choses allemandes, le sujet dont parle l'article et le contexte dans lequel il s'inscrit.

Il ne suffit pas de comprendre le texte — il faudra aussi s'exprimer en langue allemande pour bien rendre compte de son analyse à son auditoire (au jury). Il convient là aussi de s'entraîner tout au long de l'année. Car il s'agit bien de se « lancer à l'eau » (si l'on nous passe l'expression) et de délivrer son message dans une langue qui n'est pas, *a priori*, celle dans laquelle on s'exprime quotidiennement. Voilà pourquoi le jury pense ne pas devoir sanctionner avec une excessive sévérité les fautes de langue commises par les candidats. Bien qu'il soit sensible à tout ce qui témoigne d'une approche soigneuse de la langue allemande (l'attention apportée à la correction grammaticale, le recours à un lexique varié et précis), le jury fait donc preuve d'une certaine tolérance. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'erreurs doivent être évitées, si l'on désire se faire entendre : les fautes de genre sur les substantifs les plus courants, les fautes sur les masculins faibles (*Mensch*, par exemple), les fautes qui concernent la rection des verbes (*antworten auf, eine Frage stellen an, trennen von*, etc.), la construction du passif (en général, l'allemand emploie *werden* comme auxiliaire du passif...)... On trouvera dans les rapports des années précédentes des remarques sur ce chapitre, et nous aimerions renvoyer les candidats à la lecture de ces indications. L'année dernière nous écrivions qu'il était de « bonne tactique de se familiariser tout au long de l'année de préparation avec le vocabulaire du commentaire de texte allemand, de connaître le genre et le pluriel de mots comme *Text, Ende, Anfang, Problem, Artikel, Zeitung, Meinung, Person, Journalist, Partei, Regierung, Opposition, etc.*, de savoir utiliser et conjuguer des verbes comme *erzählen, beschreiben, darstellen, behandeln, zitieren, unterstreichen, hervorheben, interpretieren, beweisen, bedeuten, kritisieren, sich beschäftigen mit*, etc. » — un conseil qui nous semble toujours d'actualité.

Si l'épreuve est une épreuve de *langue*, elle est aussi une épreuve d'*analyse*. Cet aspect-là de l'exercice n'est pas toujours compris par les candidats. Souvent, ils se contentent de proposer un résumé suivi d'un bref « commentaire » personnel (introduit par exemple par des expressions comme « *meiner Meinung nach* », « *ich finde* », « *ich glaube*, etc. ») — résultat pauvre, et pour tout dire décevant à ce niveau d'études. Est décevante d'abord la séparation complète entre les deux parties de l'exposé à laquelle on aboutit souvent (1° résumé, puis 2° expression de l'opinion personnelle du candidat). Les candidats, pourtant rompus à l'exercice du commentaire littéraire, semblent ignorer qu'un texte journalistique peut lui aussi donner matière à un travail critique et analytique, à un examen des différentes parties du texte, de ses ruptures, de ses articulations, à une explication de la stratégie narrative et argumentative de l'auteur, à une analyse de ses choix stylistiques, des champs lexicaux employés, etc.

Il convient donc d'adopter dans le *résumé* du texte déjà une position « critique » (analytique). « Le résumé et le commentaire ne sont pas deux exercices séparés, mais deux étapes étroitement liées d'un même exercice », écrivions-nous l'année dernière. Le résumé doit « faire ressortir les éléments saillants qui feront l'objet du commentaire ». Dans un second temps (celui réservé au *commentaire*), le candidat pourra analyser la perspective adoptée par l'auteur de l'article, montrer ses choix, puis replacer le texte dans un contexte plus large, montrer les tenants et les aboutissants de la problématique qui y est abordée. Pour ce faire, il n'est pas inutile d'avoir une certaine connaissance de la spécificité de l'histoire et de la conjoncture politique actuelle de l'Allemagne. On pourra noter que les sujets qui font débat en Allemagne sont assez souvent également au cœur des discussions françaises : il est intéressant d'observer alors les présupposés et les perspectives des journalistes allemands et de noter les convergences ou divergences qui existent, à propos d'un sujet comparable, entre la « version française » et la « version allemande » du débat. Tout cela est plus riche en tout cas que la plate expression d'une opinion personnelle. Non pas qu'il soit interdit aux candidats de défendre leurs propres opinions, à partir du moment où elles sont présentées de façon argumentée ; en revanche, tout ce qui relève du Café du Commerce (« je pense que... »), tout ce qui s'apparente à ces pauvres « micros-trottoirs » cultivés par certaines stations de radio ou de télévision ne mérite certainement pas le nom de commentaire et n'a pas sa place au concours d'entrée de l'ENS LSH.

L'ensemble des remarques que nous formulons doivent éclairer et encourager les candidats qui préparent le concours. Les bonnes prestations qu'il nous a été donné d'entendre cette année prouvent, nous semble-t-il, que les attentes du jury ne sont pas extravagantes.

## Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Les rapports finiraient-ils par porter leurs fruits ? Toujours est-il que les candidats qui ont présenté cette année l'analyse d'un texte hors programme LV1 ont dans l'ensemble su gérer cette épreuve, aussi bien dans la forme que dans le fond. Presque tous se sont efforcés de ne pas lire leurs notes et de garder un contact visuel avec les examinateurs tout en parlant d'une voix distincte. Plusieurs ont en outre su introduire leur texte de manière judicieuse, à la fois en situant la source (ce qui suppose une connaissance des grands traits du paysage médiatique et de la typologie des articles de presse) et en prenant un recul parfois aussi bien temporel que thématique par rapport au texte proposé.

La quasi-totalité des prestations a respecté la durée de 20 minutes impartie à la présentation du candidat (sur les 30 minutes que dure l'épreuve) et ménager de la sorte un temps suffisant à l'entretien. Celui-ci, rappelons-le une fois de plus, sert aussi à dissiper des incertitudes et s'il est inévitable qu'il révèle des lacunes autant que des ressources jusque-là inexploitées, ce moment de l'épreuve n'est nullement destiné à piéger les candidats. Pour autant, ce sont des réponses directes et claires que les questions du jury appellent. C'est dire qu'il convient d'éviter toute réponse évasive ou passe-partout, quitte à solliciter au besoin la reformulation de la question posée.

Le résultat est en, comme l'année passée, une moyenne d'une bonne tenue soit 11,47 (contre 11,64 en 2005 et 11,08 en 2004), le jury ayant attribué aux 16 admissibles les notes respectives de 16 (1), 15 (2), 14 (2), 13 (2), 12,5 (1), 12 (2), 11 (1), 9 (2), 7 (1), 6 (1), 5 (1)

Comme le montre la liste des textes tirés par les candidats, les thèmes proposés ne demandaient, pas plus qu'à l'habitude, de connaissances pointues sur tel ou tel sujet. Peu se rapportaient à l'actualité la plus récente, et encore s'agissait-il de sujets largement prévisibles comme l'incontournable coupe du monde de football. Rappelons toutefois que si d'aventure un texte traite de l'état des finances berlinoises ou des privatisations dans l'immobilier, il présentera toujours assez de ressources pour permettre d'élargir le sujet à une réflexion sur le fédéralisme ou sur l'urbanisme moderne et que si les candidats n'ont pas la présence d'esprit de le faire spontanément, les questions des examinateurs peuvent aussi servir à les réorienter.

Néanmoins, si les examinateurs restent très ouverts par rapport à l'approche choisie pour peu que le plan et la démarche soient annoncés, s'ils laissent les candidats libres de choisir le passage qu'ils décident de lire, l'analyse n'en comporte pas moins quelques figures obligées, dont la lecture et le résumé, oubliés tous deux par une candidate. Par ailleurs, si cette liberté permet aux meilleurs de faire la preuve de leurs capacités, on ne saurait en abuser en choisissant par exemple de digresser au fil du résumé sur telle ou telle notion apparaissant dans le texte, au lieu de ramener ce dernier à deux ou trois points pertinents, sachant qu'il serait de toute façon vain de prétendre à l'exhaustivité. Ce genre de facilité explique que, malgré un niveau de langue en hausse qui tient aussi à une proportion notable de candidats germanophones (représentant plus de la moitié des reçus), les notes les plus élevées n'aient pas été attribuées cette année. Ce qui est jugé dans cette épreuve dans laquelle il s'agit d'introduire et de situer un texte, de choisir judicieusement le passage lu, d'adapter son modèle d'analyse au cas particulier du document proposé tout en respectant la durée impartie pour une présentation équilibrée entre analyse et commentaire, c'est la capacité à saisir un texte avec ses spécificités, ses orientations et ses enjeux, à en dégager les articulations sans se livrer à des découpages laborieux, pour en tirer une problématique propre à faire l'objet d'un commentaire construit et argumenté. Ce qui est attendu, ce sont des candidats faisant preuve à la fois de l'ouverture d'esprit nécessaire à l'appréhension d'un texte inconnu et du recul tout autant nécessaire pour en donner une analyse critique, des candidats sachant mobiliser des savoirs contextuels sur les différents domaines de l'actualité allemande sans céder à la tentation de placer une question de cours, des candidats capables enfin de poser un problème, de mener une argumentation et de se défendre en répondant avec vivacité et pertinence aux questions d'un jury qui ne cherche qu'à leur faire donner le meilleur d'eux-mêmes.

## Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Le nombre de candidats qui se sont présentés cette année à l'épreuve d'allemand LV2 est identique à celui de l'année précédente (19), et la moyenne générale est proche de celle de l'année 2005 (10/20 contre 10,5/20), ce qui demeure tout à fait satisfaisant. Les notes s'échelonnent de 5 à 19 et se répartissent comme suit : 18 (1), 16,5 (1), 15 (1), 13 (1), 12,5 (1), 12 (1), 11 (1), 10,5 (1), 10 (1), 9 (2), 8 (2), 7,5 (1), 7 (2), 6,5 (1), 5 (2).

Les textes proposés étaient issus de journaux quotidiens ou hebdomadaires variés : *Neue Zürcher Zeitung*, *Die Zeit*, *Frankfurter Rundschau*, *taz*, *Berliner Zeitung*, *Spiegel*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Die Welt*, *Die Welt am Sonntag*, *Hamburger Abendblatt* et *Süddeutsche Zeitung*. Comme l'année précédente, les sujets choisis mettaient en jeu des aspects culturels, historiques, sociaux, politiques ou économiques des pays de langue allemande : citons comme exemples la controverse au sujet de Peter Handke, l'ouverture du *Deutsches Historisches Museum*, la publication d'un manuel d'histoire franco-allemand, la lutte contre le tabagisme, la formation de la grande coalition, la loi anti-discrimination, les problèmes d'intégration, la violence à l'école, la politique familiale du gouvernement, la réforme de l'Etat social ou encore la réforme programmatique du SPD. Soucieux de retenir des articles accessibles à des candidats non-germanistes, nous avons été attentifs, dans nos choix, au niveau linguistique des textes ainsi qu'aux connaissances sous-jacentes aux sujets traités. Les candidats savent que l'on ne requiert pas d'eux un savoir encyclopédique mais qu'ils peuvent être interrogés sur des connaissances fondamentales concernant le paysage politique et institutionnel des pays de langue allemande ou encore sur les principaux événements historiques qui ont jalonné l'histoire de ces pays.

Les conditions de l'épreuve restent inchangées : tirage d'un texte journalistique, 1h de préparation, 30 mn de passage (20 mn de résumé et de commentaire avec lecture d'un passage du texte ; 10 mn d'entretien). Quant aux critères d'évaluation, nous nous étions efforcés d'en donner une présentation détaillée dans le rapport précédent, et nous avons eu le plaisir de constater lors de la session qui vient de s'écouler que les remarques énoncées avaient été prises en compte. Aussi bien nous permettons-nous de renvoyer au rapport de l'année 2005 : les candidats, espérons-nous, pourront tirer profit des indications concernant les aspects rhétoriques, pédagogiques, linguistiques et méthodologiques de l'épreuve, tandis que nous ajouterons ici quelques remarques complémentaires inspirées par la session 2006.

Étant dans l'ensemble satisfaits des prestations entendues, nous regrettons d'autant plus que quelques candidats, oubliant l'importance de la dimension communicative inhérente à toute épreuve orale, aient lu leur exposé ou l'aient présenté avec un débit beaucoup trop lent ou hésitant ; d'autres encore, dont la prestation était pourtant très honorable, ont malheureusement perdu leurs moyens au cours de l'entretien – qui, faut-il le rappeler, n'est pas conçu pour déstabiliser le candidat, mais pour lui permettre de corriger ou de compléter certains points de son exposé ; certains enfin ont tenté de mettre le jury à contribution, nous demandant de leur fournir des mots qui leur manquaient ou de leur exprimer notre assentiment, ce qui est à tout le moins maladroit. Sur le plan linguistique, les remarques, énoncées dans le rapport de l'année 2005, sur la nécessité de maîtriser la syntaxe, les déclinaisons et le vocabulaire de l'analyse de texte, restent valables. De manière générale, nous avons constaté une amélioration dans l'usage des termes « rhétoriques » ; en revanche, les fautes de déclinaison restent légion et, dans les prestations de certains candidats, elles s'ajoutent à des fautes de conjugaison de verbes forts courants, en particulier dans l'emploi des participes II (\**wird beschreibt*, \**hat beweist* etc.). Nous avons également trop souvent constaté une maîtrise insuffisante du degré I (\**mehr europäisch...*), forme pourtant récurrente dans ce type d'épreuve. Ce sont là autant de fautes graves qu'il convient de corriger à tout prix au plus tard durant l'année de préparation. Enfin, si les conseils méthodologiques formulés l'an passé ont porté leurs fruits, il faut indiquer que les exposés sont souvent trop brefs, alors que la maîtrise du temps est une donnée non négligeable de l'épreuve.

Au-delà de ces quelques critiques que nous souhaitons constructives, nous aimerions souligner que la plupart des candidats nous ont paru bien préparés et qu'ils ont su respecter le cahier des charges que nous avons tenté d'élaborer dans le rapport de l'année 2005. Les meilleurs d'entre eux sont parvenus, dans une langue maîtrisée, à rendre compte dans leur résumé d'une bonne compréhension du texte et de ses enjeux, à présenter un commentaire clair, structuré, argumenté et personnel en lien avec le sujet, et à se montrer convaincants au cours de l'exposé comme de l'entretien.